

Paris, le 9 juin 2020

AEF

Relations police-population : "L'IGPN a un rôle très important à jouer" (Brigitte Jullien, cheffe de l'IGPN)

"L'IGPN a un rôle de régulateur dans la société, pour que la population puisse redonner confiance à la police, si souvent décriée", déclare Brigitte Jullien, cheffe de l'IGPN, lors d'une conférence de presse, mardi 9 juin 2020. Alors que le ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, a annoncé une réforme "en profondeur" des inspections de la place Beauvau, Brigitte Jullien assure que son service a "prouvé son indépendance". Elle revient en outre sur les accusations de racisme qui pèsent sur l'institution policière.

Au lendemain des annonces de Christophe Castaner sur une réforme "en profondeur" des différentes inspections de la place Beauvau ([lire sur AEF info](#)), la cheffe de l'IGPN, Brigitte Jullien, assure avoir "peu d'éléments" sur les projets du ministre de l'Intérieur. "Nous travaillons en concertation pour une meilleure relation avec l'IGA et l'IGGN. Les évolutions iront probablement dans le sens d'une meilleure concentration, communication, peut-être vers un partage des méthodes de travail, de la formation", détaille-t-elle, lors de la conférence de présentation du rapport annuel de l'inspection, mardi 9 juin 2020 ([lire sur AEF info](#)).

Elle rappelle que "la refonte concerne tous les services d'inspection de l'Intérieur, pas seulement l'IGPN". "Le ministre souhaite certainement avoir une meilleure coordination entre ces services, qu'ils travaillent de la même façon. Cela ne concerne pas le volet disciplinaire, qui relève de la compétence métier de chaque direction."

La directrice insiste également sur le rôle que doit jouer son service, alors que "les gens contestent de plus en plus l'autorité, les contrôles et l'action de la police". "L'IGPN doit remettre dans le contexte chaque action, expliquer aux particuliers, proposer des sanctions lorsque le comportement d'un policier est déviant, saisir la justice lorsqu'il y a des infractions", détaille-t-elle, mettant en avant ce rôle de "régulateur".

DES PROPOSITIONS DANS LE CADRE DU "LIVRE BLANC"

Interrogée sur des recrutements externes à la police au sein de son service, Brigitte Jullien rétorque que "ce n'est pas en remplaçant des policiers de l'IGPN par des non-policiers que la police sera mieux

contrôlée". Elle annonce toutefois avoir fait des propositions dans le cadre du "livre blanc de la sécurité intérieure" ([lire sur AEF info](#)), et proposé la création d'un comité "d'évaluation de la déontologie". Ce dernier intégrerait des avocats, des journalistes, des magistrats, des associations, des particuliers, pour travailler sur des thématiques précises comme le contrôle d'identité ou l'usage de la force. "Ce comité se réunirait au sein de l'IGPN pour proposer des orientations au ministre de l'Intérieur."

À plusieurs reprises, la directrice insiste sur le caractère "indépendant" de l'IGPN, régulièrement remis en question du fait de son appartenance au ministère de l'Intérieur ([lire sur AEF info](#)).

"Pourquoi poser la question du contrôle interne dans la police alors que beaucoup de professions disposent d'un contrôle interne qui n'est pas remis en question : médecins, avocats, journalistes... Le contrôle par l'État est la clef de la déontologie", assure-t-elle. "L'IGPN propose des décisions, qui ne sont vues par personne avant qu'elles soient transmises. Enquêteurs, auditeurs peuvent librement rendre leurs travaux aux autorités. Nous sommes libres de notre parole."

"Les agents de l'IGPN sont triés sur le volet, et travaillent à l'IGPN car ils partagent les valeurs de la police nationale : l'objectivité, l'exemplarité, l'expertise", ajoute Brigitte Jullien. "Notre institution est crainte de tous les policiers. Critiquer l'IGPN, c'est faire injure à leur professionnalisme. Je ne laisserai pas salir leur honneur."

PAS D'OMERTA DANS LA POLICE

Alors que l'existence de groupes privés sur les réseaux sociaux où des policiers et des gendarmes échangeaient des insultes racistes a été révélée ([lire sur AEF info](#)), Brigitte Jullien rejette l'existence d'une "omerta" qui régnerait dans la police nationale sur le racisme. "On a des affaires qui sont révélées par des policiers eux-mêmes", rappelle-t-elle. "Des propos de cette nature-là ne sont pas acceptables. La pression de groupe est très forte parmi la police, quelqu'un qui se comporterait de cette manière-là resterait isolé."

Pour enquêter sur les groupes Facebook, le procureur de la République de Paris, Rémy Heitz, a saisi la police judiciaire de la Préfecture de Paris, afin de déterminer si des policiers ou des gendarmes sont présents dans ces groupes de discussion. Le procureur prendra une décision à la suite des premières investigations, assure la directrice. Elle rappelle que de tels propos "sont inacceptables, passibles d'une sanction pénale et sont un manquement au devoir d'exemplarité". En 2019, l'IGPN a relevé 30 infractions alléguées à caractère raciste ([lire sur AEF info](#)).

LES DIFFICULTÉS D'IDENTIFICATION D'UN POLICIER

Revenant sur les difficultés d'identifier un policier lors des opérations de maintien de l'ordre, Brigitte Jullien admet que le numéro d'identification des policiers, le RIO, est souvent masqué par l'équipement des agents. Elle souligne que cette identification a été particulièrement difficile lors de la mobilisation des "gilets jaunes", les caméras de surveillance disposées à Paris ne disposant pas d'un zoom et étant placées souvent en hauteur. Le ministre de l'Intérieur a annoncé qu'il allait publier une instruction sur le port du RIO "dans les jours qui viennent".

Interrogée sur une évolution permettant une identification plus facile des policiers, Brigitte Jullien répond que "c'est un sujet sur lequel le DGPN et la gendarmerie doivent réfléchir". "Il y a certainement des propositions à faire", indique-t-elle. "Dans une situation où les choses ne se passent pas très bien, le RIO est difficile à identifier. Il faut peut-être trouver d'autres solutions."

Par ailleurs, concernant l'existence de contrôles "au faciès" ou de contrôles d'identité systématiques, la cheffe de l'IGPN rappelle que le contrôle d'identité "est un outil de travail des policiers". "Il permet de travailler sur le ressort de l'infraction", souligne-t-elle. Toutefois, "il est possible qu'il faille

recadrer un certain nombre de policiers, cela permettrait de renforcer le lien de confiance entre la police et la population". "C'est un sujet délicat, qui ne doit pas être traité sur un bout de table. Il s'agit d'un sujet d'achoppement, il y a eu plusieurs projets de réforme, comme le récépissé du contrôle d'identité", rappelle Brigitte Jullien. "La réflexion n'est pas aboutie."

LE BUREAU NATIONAL